

FICHE TECHNIQUE **VELOUTÉE**

PROPRIETES

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec un liant à base de féculle de pommes de terre. Aspect velouté, très bon pouvoir couvrant, à séchage rapide, microporeux, lavable à lessivable d'après DIN EN 13300 classe 2, pouvoir couvrant et opacifiant classe 1 pour 7,5 m²/litre. Adaptée aux supports en intérieur tels que béton, enduits, plaques de plâtre ou de gypse, toile de verre, papiers ingrains. Utilisable en rénovation sur anciennes peintures en dispersion propres et bien adhérentes. Utilisable également comme sous couche avant glacis muraux. Peut être teintée à l'aide de pigments en poudre, ou teintée à la machine d'après nos nuanciers BIOFA. Attention ! Les teintes très soutenues hautement pigmentées ne sont pas lavables ou lessivables.

COMPOSITION

Eau, craie, dioxyde de titane, liant à base de féculle de pommes de terre, pigments selon coloris, talc, mica, oxyde d'aluminium, montmorillonite, liant antimoussant.

Contient des conservateurs : Benzoisothiazolinone, Methylchloroisothiazolinone/Methylisothia-zolinone (3 :1). Peut provoquer des réactions allergisantes.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec, propre, exempt de salissures. Eliminer les anciennes peintures à la chaux ou à la colle. Enlever les anciennes peintures au latex, laques, peintures à l'huile ou les poncer. L'application d'une couche de SOUS COUCHE est recommandée. Traiter les supports friables ou sablonneux avec le FIXATIF. Les supports faiblement absorbants peuvent être peints avec la VELOUTEE diluée (30 à 50%, max. à 1 :1 avec de l'eau). Ne pas appliquer sur bétons ou enduits ciments neufs avant 6 semaines.

2-Application première couche

Bien remuer avant emploi, la VELOUTEE s'applique à la brosse, au rouleau ou au pistolet airless (duse 0,53 mm, pression 200 bar). La première couche peut être diluée avec 5% d'eau. Important : Pour les coloris soutenus réalisés avec une base incolore diluez avec de la VELOUTEE blanche à 1 :1. Appliquez de manière régulière. Travailler frais dans le frais aux bords et dans

les angles. Utilisez des rouleaux avec des fibres pouvant recueillir suffisamment de peinture ! Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

3- Couche de finition

Appliquer une deuxième couche de peinture VELOUTEE en cas de besoin.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES et ou de l'eau.

Remarque importante : Avec l'application de peinture en phase aqueuse microporeuse sur certains types de supports ou d'anciennes peintures, des substances telles que nicotine, rouille, sels divers mais également humidité peuvent migrer à travers la peinture. De ce fait il est important de tester la compatibilité et d'effectuer un essai préalable. Consulter les DTU en vigueur.

SECHAGE

Sec et recouvrable après environ 12 heures. Avant application d'un glacis mural attendre au minimum 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Sur des supports peu ou pas absorbants, avant d'effectuer un glacis mural, attendre 5 à 6 jours. Effectuer un essai préalable !

CONSOMMATION/RENDEMENT

7 à 10 m²/litre par couche en fonction de l'état de surface et de l'absorption du support. Estimer la consommation réelle en effectuant un test de rendement.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés. Utiliser rapidement les pots entamés. Conservation minimum 1 an.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 4 litres, 10 litres.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE VELOUTÉE

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les petites quantités et matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010

Contient 1g/l maxi

GISCODE : BSW 20



CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver abondamment à grande eau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet ne pas respirer les vapeurs et porter un masque adapté (filtres combinés A2/P2). Bien protéger les surfaces ne devant pas être peintes. Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente

notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FSEPTEMBRE 24)

VBA - BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SATINÉE

COMPOSITION

Eau, poudre de marbre, silicates d'aluminium, dioxyde de titane, huile de tournesol, esters de résine de colophane, talc, huile sulfonée, esters d'acide gras d'alcool, sel de bore, montmorillonite, oxyde d'argent-aluminium, caséine, Pour certains coloris : craie, pigments et cellulose.

PROPRIÉTÉS

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec des matières premières naturelles. Micro poreuse, bon pouvoir couvrant, aspect satiné, lavable à lessivable. Disponible en blanc, peut se teinter avec les PIGMENTS 1301 à 1317 (consultez les fiches techniques respectives). Disponible également en mises à la teinte (coloris pastels uniquement) d'après nos nuanciers.

DOMAINES D'APPLICATION

En intérieur sur béton, plâtre, plaques de plâtre, enduits, papier ingrain, toile de verre.. Peut être utilisé en rénovation sur d'anciennes peintures en dispersion bien adhérentes. Convient en sous couche avant les systèmes de glacis muraux.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, exempt de taches de graisses et préparé selon les règles de l'art. Enlever les anciennes peintures non adhérentes, les anciennes peintures à la chaux ou à la colle. Nettoyer et poncer les anciennes peintures laquées ou à l'huile avant d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046. Sur les plaques de plâtre ou plaques de gypse brutes, appliquer au préalable une couche de SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 pas ou peu diluée

Sur les autres supports bruts faiblement absorbants appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 fortement diluée (30% d'eau).

Sur les supports tapissés, après enlèvement du papier peint, poncez légèrement au grain 60-100, bien dépoussiérer, rincez à l'eau chaude et attendre 24 heures avant d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 (des restes de colle peuvent poser des problèmes d'accrochage).

Important : La peinture étant microporeuse et en phase aqueuse, certains composants dans le support comme la nicotine, la lignine, la suie, les sels etc.. peuvent migrer à travers la finition

et engendrer des problématiques de nuances ou de coloration. Le support doit être testé dans ce sens (essai préalable). Dans ce cas utiliser une sous couche solvantée.

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer et appliquer au rouleau, à la brosse. Pour une application à l'airless (buse 0,53mm pression 200 bars), effectuez un essai préalable selon la nature du support.

Appliquer en deux couches la MURALE SATINEE. Diluez avec 5 à 10 % d'eau environ.

Important : Veillez à appliquer de manière uniforme ! Sur ou vers les bords, travaillez

« frais dans le frais ». Utilisez des rouleaux poils moyens. Effectuez un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau ou au NAPONA, nettoyant sans solvant code 2090.

SÉCHAGE

Sec après 2 à 4 heures. Recouvrable après 12 heures. En cas de recouvrement par du glacis, attendre 24 heures minimum (20°C et 55% d'hygrométrie). Sur des supports faiblement absorbants, le temps de séchage avant appliquer un glacis peut aller jusqu'à 5 à 6 jours ! Effectuez un essai préalable.

CONSOMMATION – RENDEMENT

110 à 125 ml/m², 8 à 10 m²/l. données fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel. Utiliser rapidement les seaux entamés. Conservation des pots non entamés de 12 mois minimum.

CONDITIONNEMENT

1 Litre, 4 Litres, 10 Litres.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SATINÉE

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser dans les égouts, les canalisations ou la terre. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles !

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/g : 30 g/l 2010 3006
contient max. 1 g/l
INTERIEUR / Phase AQUEUSE



RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collectes de peintures et vernis. Consulter les directives locales. Les petites quantités, après séchage, peuvent être intégrées dans les ordures ménagères.

Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés. Les contenants souillés doivent être éliminées comme les restes de produit, en fonction des directives locales.

-Recyclage : Déchets liquides EAK 080112

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA - BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE MATE

Peinture universelle sans solvant pour murs et plafonds à l'intérieur

PROPRIÉTÉS

Convient universellement pour tous les murs et les plafonds dans les habitations, les bureaux, les écoles et les espaces publics. Conseillé sur le papier ingrain, la fibre murale, les enduits de plâtre, les panneaux légers de construction et les anciennes peintures portantes. Très recommandable du point de vue de la biologie de l'habitat ainsi que pour le climat intérieur. Mise à la teinte en tons pastel. Idéal pour le design rationnel d'intérieurs sains. Ses ingrédients végétaux et minéraux renouvelables sont de haute qualité pour la biologie de l'habitat.

COMPOSITION

- Eau
- Carbonate de calcium
- Pigments minéraux : stables aux UV et d'origine naturelle
- Pigment dioxyde de titane
- Talc
- Emulsion standolie végétale pure, résine d'arbres
- Esters d'huiles végétales
- Sulfure d'ammonium
- Siccatifs manganèse (0,002%)
- Sans solvant, émissions faibles, taux de COV bas

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

- Utilisation à l'intérieur
- Bon pouvoir couvrant
- Tension faible
- Résistance élevée à l'abrasion humide
- Toutes les teintes sont totalement stables à la lumière
- Perméable à la vapeur d'eau et excellentes propriétés pour la physique du bâtiment
- Résiste aux produits de nettoyage domestique et aux désinfectants

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Densité 20°C : 1,42 kg / L

Valeur pH 20°C : 8 – 9

Viscosité dynamique 20°C : 6.000 m

Pas Valeur W24 : 0,2 kg / (m²h1/2)

Valeur sd (H2O) : 0,1 m

Pouvoir couvrant : classe 2 NBN EN 13300

Résistance à l'abrasion humide : classe 2 NBN EN 13300

Grain : fin NBN EN 13300

Brillance à 85° : très mat NBN EN ISO 2813

Ininflammabilité : ininflammable A2 NBN EN 13501-1, DIN 4102

Teneur en COV (max.) : 5 g / L COV-Decopaint, cat. A / a

3- Teinte

Blanc et mise à la teinte en tons pastel

MISE EN ŒUVRE

1- Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, séparatives et/ou retardant le séchage.
- Les enduits neufs doivent être secs et solides.
- Réparer les surfaces et les défauts dans les règles de l'art avec un enduit de même nature et de même structure.
- Les supports ayant des fissures doivent être réparés à l'aide d'un enduit. En alternative, recouvrir le mur de fibre murale.
- Sur les surfaces de qualité et soumises à la lumière oblique, préparer le support de manière uniforme et appliquer soigneusement.

2- Info brève sur le schéma standard

- Faire 1 à 2 couches
- Diluer la PEINTURE MURALE avec de l'eau pour ajuster sa consistance en fonction du support et du mode d'application.

3- Support et traitement préliminaire

- Enduit de plâtre, stucage, enduit de chaux (PI/CSII), enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII) : Contrôler le séchage et la solidité des enduits neufs. Eliminer par ponçage la peau de frittage des enduits neufs. Imprégnier les enduits fortement absorbants avec la SOUS COUCHE MURALES. Renforcer les enduits friables en surface mais néanmoins portants avec l'a SOUS COUCHE MURALES diluée ou du FIXATIF. Les enduits fortement alcalins comme les enduits de chaux et de ciment

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Edition DECEMBRE 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE MATE

neufs sont moins recommandés pour les peintures en dispersion à la résine naturelle (saponification, formation de film) ; dans ce cas, il est conseillé d'employer les Peintures minérales aux silicates.

- Plaques de plâtre cartonné : Veiller à ce que l'assemblage soit correct, à la qualité de la surface et aux tolérances de parallélisme, particulièrement dans le cas d'objets soumis à un éclairage latéral (VOB/C ainsi qu'étape de qualité 3 et/ou 4 d'après la notice n° 2 de l'association fédérale de l'industrie du gypse e.V.). Imprégnier le plâtre cartonné avec la SOUS COUCHE MURALES. Attention : ne pas imprégner les panneaux hydrofuges, déjà imprégnés, qui repoussent l'eau et constituent donc une exception. Conseil : recouvrir les surfaces en panneaux de construction légers avec de la fibre murale.
- Matériaux en particules de bois (OSB, bois comprimé, MDF) : Traiter préalablement. Toujours faire un test sur le support original (risque de décoloration). Conseil : recouvrir avec de la fibre murale. Ce support est déconseillé pour les surfaces soumises à des projections d'eau, p. ex. dans les locaux sanitaires.
- Blocs silico-calcaires, briques : Nettoyer soigneusement et vérifier le pouvoir absorbant, les dégâts causés par l'humidité et les efflorescences (p. ex. le salpêtre). Réparer les blocs et les joints friables. Imprégnier les supports fortement absorbants avec La SOUS COUCHE MURALES.
- Béton : Eliminer les agents de décoffrage avec de l'eau et un déshuileur, ensuite rincer complètement à l'eau claire. Contrôler la mouillabilité du support en aspergeant de l'eau. Imprégnier les surfaces absorbantes avec la SOUS COUCHE MURALES. Pour obtenir une apparence égale et sans traces de joints, recouvrir toute la surface avec un enduit de ciment ou un voile de fibre murale.
- Voile mural, tissu, papier structuré, papier ingrain : Contrôler que le collage est homogène sur toute la surface, exempt de chevauchement et résistant à l'eau.
- Anciennes peintures : Nettoyer soigneusement les anciennes peintures en dispersion à base de résine artificielle ou de résine naturelle, portantes, mates et absorbantes. Les recouvrir directement avec la PEINTURE MURALE un test sur l'objet est conseillé. Eliminer les revêtements laqués, à l'huile ou au latex. Brosser complètement les peintures crayeuses. Conseil : rénover les peintures fortement alcalines à la chaux ou au silicate avec les Peintures minérales aux silicates.
- Les supports déconseillés sont les surfaces moins solides, efflorescentes ou exemptes de pores comme l'argile, les matériaux synthétiques ou le métal.
- Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test. Faire un test sur les supports critiques ou les anciennes peintures inconnues. Les peintures en dispersion à la résine

naturelle ne sont pas conseillées dans les locaux ayant un taux d'humidité élevé et permanent et/ou envahis par les moisissures. Dans les caves humides et sur les murs de bâtiments anciens : employez un enduit assainissant et les Peintures minérales aux silicates.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la texture des supports respectifs. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques.

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections - en particulier les sols, les fenêtres, les meubles, les joints d'expansion.
- Dans chaque unité de surface, utiliser des pots issus du même lot de fabrication, les mélanger entre eux le cas échéant.
- Pour les revêtements mis à la teinte : faire appel à du personnel qualifié et veiller à ne pas interrompre l'application.
- Remuer soigneusement avant l'emploi avec un mélangeur électrique.
- Ajouter de l'eau pour obtenir la meilleure consistance d'application.
- Ne pas appliquer sur des surfaces chauffées ni refroidies.
- Température minimale pendant la mise en œuvre : +16°C.
- Temps de séchage : minimum 12 heures entre les couches.
- Renouveler l'air et maintenir une température ambiante suffisante pendant plusieurs jours afin d'assurer le séchage.

Application

Au rouleau, à la brosse ou au pistolet Airless. Recouvrir chaque unité de surface sans s'interrompre, en croissant, de façon économique, régulière et sans chevauchement.

- Application au rouleau ou à la brosse :
- Utiliser des rouleaux donnant un aspect régulier.
- Eviter de former des cernes de rouleaux, ne pas repasser sur les zones qui ont déjà commencé à sécher.
- Raccorder les bords à la surface humide-dans- humide et sans former d'excédent.
- Application à la brosse : appliquer sans direction précise avec la Brosse pour peintures minérales ou une brosse à badigeons.
- Couches :
- Couche de base : ajuster sa consistance avec 5 à 10 % d'eau.
- Couche finale, au plus tôt après 12 heures : appliquer pure ou diluée avec maximum 5 % d'eau.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition DECEMBRE 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE MATE

- Sur les fonds réguliers, en appliquant soigneusement, une couche peut suffire, p. ex. en cas de rénovation. Pour cela, ajouter environ 5 % d'eau, travailler régulièrement et sans défaut.
- Pulvérisation (Airless) : • Buse : 0,43 mm / 0,017 pouce.
- Le produit doit impérativement être tamisé avant l'utilisation.
- Diluer avec environ 5 % d'eau.
- Appliquer régulièrement et en couches minces, au besoin répartir uniformément à la brosse ou au rouleau.

Produits auxiliaires

SOUS COUCHE MURALES : permet d'imprégnier les supports absorbants, p. ex. le gypse.

5- Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau savonneuse.

CONSOMMATION ET CONDITIONNEMENTS

Sur un support lisse et normalement absorbant, le rendement est de 8 à 10 m²/litre par couche, la consommation maximale généralement constatée est d'environ 0,13 L par m² et par couche. Déterminer les écarts de consommation éventuels et le nombre de couches nécessaires en faisant un essai sur l'objet.

Tailles des pots : 1 L / 5 L / 10 L

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, au frais et à l'abri du gel, se conserve au minimum pendant 12 mois. Utiliser les restes dès que possible.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité CE (disponible sur demande). Le produit ne doit pas être étiqueté, en accord avec les directives CE/réglementations nationales. Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Protéger soigneusement les zones environnantes qui ne doivent pas être peintes, nettoyer immédiatement les éclaboussures avec de l'eau. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales. • Code de déchets CED: 080112

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l contient max. 5 g/l
INTERIEUR / Phase AQUEUSE



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition DECEMBRE 25)

VBA - BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE PREMIUM

Peinture en émulsion naturelle sans solvant pour revêtements muraux résistants à l'abrasion en intérieur. Idéale pour cuisine et salle de bain.

PROPRIÉTÉS

Utilisable sur les murs soumis à des sollicitations dans les environnements résidentiels ou publics, par exemple dans les cuisines, salles d'eau et couloirs. Idéal dans les cliniques, établissements thérapeutiques, laboratoires, ateliers et entrepôts, y compris la restauration et l'industrie agroalimentaire. Convient pour les toiles murales, papiers à peindre, papiers ingrain, béton, plâtre, enduits ciment-chaux et anciennes peintures en dispersion bien adhérentes. Finition satinée mate, esthétique et éprouvée sur le terrain.

COMPOSITION

Combinaison de résines et huiles modifiées, émulsionnées dans l'eau. Pigments minéraux naturels et résistants à la lumière. Sans solvants ni plastifiants, à faibles émissions et faible teneur en COV.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

- Usage intérieur
- Très haute résistance au frottement humide – Classe 1 selon DIN EN 13300
- Pouvoir couvrant élevé – Classe 2 selon DIN EN 13300
- Résistante, robuste et résistante à l'abrasion
- Résistante aux détergents et désinfectants courants
- Résistante à une vapeur d'eau temporaire jusqu'à env. 95 °C
- Faible tension interne
- Perméable à la vapeur d'eau

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment*

Densité à 20°C : 1,38 kg/L

pH à 20°C : 8–9

Viscosité dynamique à 20°C : 6.500 mPas

Valeur sd (H2O) : 0,2 m

Pouvoir couvrant / Contraste : Classe 2 – DIN EN 13300

Résistance au frottement humide : Classe 1 – DIN EN 13300

Granulométrie : fine – DIN EN 13300

Brillance à 85° : mat à satiné – DIN EN ISO 2813
Classement de réaction au feu : A2 non inflammable – DIN EN 13501-1 / DIN 4102
Teneur maximale en COV : 2 g/L – ChemVOCFarbV, catégorie A / a

3- Teintes

- Blanc
- Mise en teinte (Attention : les variations de teinte peuvent entraîner une réduction du pouvoir couvrant ou de la résistance au frottement humide).

MISE EN ŒUVRE

1- Exigences du support

Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et exempt de substances pouvant provoquer des efflorescences, décolorations ou pertes d'adhérence.

Vérifier la dureté et le séchage des enduits neufs.

Reboucher soigneusement les manques avec un enduit de même nature et de texture similaire. Réparer les fissures structurellement. Sur les supports visuellement exigeants ou exposés à la lumière rasante, soigner la préparation et viser l'uniformité du fond.

2- Info brève sur le schéma standard

Appliquer une à deux couches, ajusté à la bonne viscosité avec de l'eau (ajout recommandé lors de la première couche)

3- Supports spécifiques et préparation

• *Enduits de plâtre, stucs de plâtre, enduits chaux-ciment (PII), enduits ciment (PIII)* : Vérifier le séchage, la solidité et l'alcalinité de l'enduit. Poncer la peau de lait éventuelle. Appliquer une couche d'impression diluée à 15–25 % d'eau sur les enduits très absorbants. Les enduits très alcalins à base de chaux ou de ciment frais ne conviennent pas aux peintures en émulsion (risque de saponification, mauvaise formation du film).

• *Plaques de plâtre cartonnées (BA13)* : Vérifier le montage professionnel ainsi que la qualité de surface et les tolérances de planéité exigées, en fonction des conditions d'éclairage et des normes applicables (VOB/C et niveau de qualité 3 ou 4 selon la fiche technique n° 2 de l'association allemande de l'industrie du

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE PREMIUM

plâtre). Appliquer une SOUS-COUCHE MURALE diluée à 5–10 % d'eau ; sur plaques hydrofuges, réduire la dilution.

- *Dérivés du bois (OSB, aggloméré, MDF)* : Appliquer une couche primaire avec l'HUILE D'IMPREGNATION, faire impérativement un essai à cause du risque de décoloration ! Recommandation : collage en plein d'un voile de rénovation. Ne pas utiliser dans les zones soumises aux éclaboussures (salles d'eau).
- *Briques silico-calcaires, briques pleines* : Nettoyer soigneusement la surface et vérifier l'absorption, les dommages dus à l'humidité et les efflorescences (ex. : dépôts salins). Réparer les briques et les joints friables.
- *Béton* : Éliminer les résidus d'agents de décoffrage avec de l'eau et un produit spécifique. Le béton frais très alcalin n'est pas adapté.
- *Voile de verre, toiles, papiers peints structurés, papiers ingrains* : S'assurer d'un collage en plein, homogène et sans chevauchement, y compris dans les zones de jonction.
- *Anciennes peintures* : Nettoyer les anciennes couches mates et adhérentes à base de résines synthétiques ou naturelles. Dégraissier les anciennes peintures à l'huile, laque ou latex avec un nettoyant standard, rincer à l'eau claire, puis poncer légèrement si nécessaire. Éliminer les couches écaillées, peu adhérentes ou plasto-élastiques. Faire des essais sur les supports critiques : les interactions possibles comme les odeurs, craquelures, migrations de plastifiants ou ralentissement du séchage ne peuvent être exclues. Brosser les peintures farinantes, laver complètement les peintures à la colle.
- *Supports inadaptés* : Supports peu solides, salissants, très alcalins ou non poreux (ex. : enduits à la chaux aérienne, plastiques, métaux).
- *Les supports défectueux* exigent une approche différenciée. Faire des essais sur les supports critiques. Inadapté aux pièces avec humidité permanente et/ou problèmes de moisissures, comme les caves ou chambres froides.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier la compatibilité du support conformément aux normes VOB (voir 2.1 et 2.3). Observer la capacité d'absorption, la solidité et la texture du support. Faire des essais sur surfaces

critiques ou complexes.

Protéger soigneusement les surfaces non concernées – en particulier les sols, fenêtres, meubles, joints de dilatation – des projections.

Utiliser uniquement des contenants issus d'un même lot pour les surfaces continues.

En particulier pour les teintes colorées, s'assurer d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un processus fluide.

Bien remuer la PEINTURE PREMIUM avant utilisation et ajuster la consistance avec un ajout d'eau (env. 5–10 %).

Ne pas appliquer sur surfaces trop chaudes ou froides. Température minimale : +16 °C.

Temps de séchage : recouvrable après 12 heures (à 23 °C / 65 % HR).

Assurer une bonne aération (ventilation ponctuelle) et chaleur pendant plusieurs jours. Résistance finale selon les normes après environ 4 semaines. Bien ventiler les surfaces fraîchement peintes, les manipuler avec précaution, les protéger de l'humidité et des dommages.

Application

Application au rouleau ou par pulvérisation Airless. Appliquer en couche mince, uniforme et croisée sans chevauchement.

• *Application au rouleau* : Utiliser des rouleaux offrant un rendu uniforme. Éviter les surépaisseurs, chevauchements et séchages partiels. Travailler les bords en humide sur humide.

• *Couches* : Couche de fond : diluer à 5–10 % d'eau pour obtenir une bonne consistance. Pour les supports très absorbants, appliquer une couche préliminaire diluée jusqu'à 25 %.

Couche de finition : après 12 h minimum, appliquer non diluée ou diluée à 5 %. Une seule couche peut suffire pour les rénovations si le support est homogène.

• *Application par pulvérisation Airless* : Buse : 0,53 mm / 0,021». Filtrer le produit avant usage (risque de peaux sèches) et diluer à env. 5 %. Lisser au rouleau si nécessaire.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE PREMIUM

CONSOMMATION

Consommation sur support lisse et normalement absorbant : env. 0,13 L/m² par couche. Adapter selon l'état du support.

Conditionnements disponibles : 1 L / 4 L / 10 L

NETTOYAGE

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel, la PEINTURE PREMIUM peut être conservé pendant 12 mois au minimum.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité. Disponible sur demande.

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

Tenir hors de portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. Protéger les zones autour de la zone de travail, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau. Eliminer le contenu / récipient dans une déchetterie (contacter la collectivité locale).

Code déchet résidu produit : 080112

GISCODE : M-DF03

DECLARATION

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en

fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010

contient max. 2 g/l

Pour : Intérieur / Phase : Aqueuse



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SILICATES PRO

Peinture au silicate pour intérieur sans solvant et à diffusion ouverte selon VOB/C DIN 18363 2.4.1 pour habitations et espaces professionnels

PROPRIÉTÉS

Peinture au silicate pour intérieur prête à l'emploi pour habitations, espaces professionnels, bâtiments administratifs et espaces publics. S'applique sur toutes les surfaces stables, p. ex. les enduits de chaux, de ciment, le papier ingraine et la fibre de verre. Après application d'une couche de fond avec la SOUS COUCHE MURALES, convient aussi sur les enduits de gypse et les panneaux de plâtre cartonné. La PEINTURE SILICATES contient du verre de potasse liquide à silicification active comme liant. La silicification - c'est-à-dire la réaction chimique entre le support minéral, les pigments et le verre de potasse liquide - ne crée pas de film de surface, mais forme une unité microporeuse et indissociable entre le support et le recouvrement. La pigmentation minérale est aussi incorporée de manière optimale. Étiquette environnementale Fondation Suisse Couleur certifié A. Correspond au standard MINERGIE-Eco actuel.

COMPOSITION

- Verre de potasse liquide purement minéral
- Pigments minéraux stables à la lumière et d'origine naturelle
- Part organique < 5% (VOB/C DIN 18363 2.4.1)
- Exempt de solvant, de biocide et de conservateur

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

- Utilisation universelle à l'intérieur
- Couvrant
- Perméable à la vapeur d'eau et à diffusion ouverte
- Ininflammable
- L'alcalinité naturelle agit contre les bactéries et les moisissures
- Résistant aux produits de nettoyage ménagers et aux désinfectants

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment*

Densité 20°C : 1,43 kg / L
Valeur du pH 20°C : 11

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SILICATE PRO

3- Support et traitement préliminaire

- Enduit de chaux (PI/CSII), enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII): Contrôler le séchage et la stabilité de l'enduit. Enlever la peau de frittage de l'enduit massif par ponçage, ne pas corroder les enduits en couche mince ni les systèmes composites. Apprêter les enduits absorbants avec le Fixatif dilué avec 2 parts d'eau. Sur les enduits sableux en surface mais néanmoins stables, déverser plusieurs fois jusqu'à saturation un mélange d'1 part de Fixatif et de 5 parts d'eau.
- Enduit de gypse, de gypse-chaux, de chaux-gypse : Si nécessaire éliminer la peau de frittage par ponçage. Appliquer une couche de fond de SOUS COUCHE MURALES.
- Panneaux de plâtre cartonnés : veiller à ce que le montage soit effectué dans les normes et que la qualité de la surface et les tolérances de planéité exigées soient respectées, dans les conditions de l'objet et sous la lumière rasante (VOB/C et niveau de qualité 3 ou 4, selon la fiche technique n° 2 de l'association fédérale allemande de l'industrie du plâtre (Bundesverband der Gipsindustrie e.V.)). Faire une couche de fond sur toute la surface avec la SOUS COUCHE MURALES, en alternative recouvrir toute la surface avec un voile mural, spécialement sur les surfaces de haute qualité visuelle et avec les peintures teintées.
- Blocs silico-calcaire, brique: Nettoyer soigneusement, contrôler le pouvoir absorbant, les dégâts dus à l'humidité et les efflorescences (p. ex. les auréoles de sels). Réparer les joints et les blocs friables. Imprégnier les surfaces absorbantes avec le Fixatif dilué avec 2 volumes d'eau. Faire une couche de fond avec I SOUS COUCHE MURALES ou appliquer directement la PEINTURE SILICATES.
- Béton : nettoyer soigneusement le béton sous pression avec un déshuileur en respectant les indications du fabricant et rincer à l'eau claire. Tester la mouillabilité du support nettoyé en aspergeant avec de l'eau. Appliquer au choix une couche de fond avec la SOUS COUCHE MURALES ou avec la PEINTURE SILICATES. Au besoin, recouvrir les murs et plafonds en béton avec un voile mural, car typiquement les bavures et les arêtes de banchage restent visibles.
- Papier ingraine, fibre de verre, revêtements muraux intissés: Uniquement pour revêtements et papiers muraux résistant aux alcalis et mouillables à l'eau, ne convient pas aux revêtements métalliques, artificiels ou aux tapis en vinyle. Contrôler sur toute la surface le collage homogène et l'absence de chevauchement.
- Anciennes peintures : brosser totalement les peintures minérales et, en cas de surface crayeuse, stabiliser avec le Fixatif dilué avec 2 volumes d'eau. Nettoyer et éliminer complètement les peintures à l'argile et à la tempera. Décaper ou sabler à profondeur de pores les anciennes peintures plasto-

élastiques à base de résine synthétique. Nettoyer les peintures en dispersion mates bien accrochées et appliquer une couche de fond de SOUS COUCHE MURALES.

- Les supports inadaptés sont les supports efflorescents, organiques et ne résistant pas aux alcalis, p. ex. les matériaux à base de bois (MDF, OSB), l'argile et les matériaux artificiels.
- Les supports déficients exigent une approche différenciée. Les surfaces et les domaines de socle chargés en sel et en humidité doivent être munis d'un enduit assainissant.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis. Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Disposer de main d'œuvre qualifiée.

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées
- en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal - afin de les protéger contre les projections.
- Procurer un équipement de protection individuelle.
- Par unié de surface, n'utiliser que des pots issus du même lot de production.
- Avant l'emploi, remuer soigneusement la PEINTURE SILICATES avec un mélangeur électrique.
- Ajuster la viscosité d'application optimale en ajoutant de l'eau.
- Ne pas appliquer sur les surfaces chauffées
- Température minimale de mise en oeuvre : +8°C
- Temps de séchage : 12h entre les couches.

Application

Avec un rouleau, une brosse ou un pistolet (airless). Dans chaque unité de surface, appliquer en couche absolument fine, sans chevauchement, uniformément, en un passage ininterrompu et en croissant régulièrement.

- Au rouleau ou à la brosse : utiliser des brosses et des rouleaux ayant une implantation de poils régulière.
- Eviter les cernes de rouleau, les chevauchements et ne pas recouvrir les zones qui ont déjà commencé à sécher.
- Relier les bords à la surface humide-dans-humide.
- Pour une surface brossée, appliquer sans direction précise avec une brosse pour peintures minérales.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SILICATE PRO

- Couches de peinture :

1. Couche de base: Diluer pour obtenir la consistance d'application optimale avec environ 5 % - 10 % d'eau.

2. Couche finale: Au plus tôt après 12 heures, non diluée ou avec maximum 5 % d'eau pour ajuster la consistance.

- Au pistolet (airless) :

- Buse : 0.79 mm / 0.031 pouce

- Tamiser impérativement le produit avant l'emploi.

- Appliquer uniformément et en couche mince, ensuite uniformiser si nécessaire à la brosse ou au rouleau.

5- Produits auxiliaires

SOUS COUCHE MURALES, comme couche de fond blanche couvrante et efficace sur les supports à base de gypse, les panneaux de plâtre cartonnés et les anciennes peintures.

CONSOMMATION

Sur les supports lisses et normalement absorbants, la consommation de PEINTURE SILICATES est d'environ 0,13 L par m² et par passage (8 m²/litre environ). Déterminer les écarts de consommation dus au support en procédant à un essai sur l'objet.

CONDITIONNEMENTS

Tailles des pots: 1 L, 5 L / 12,5 L

NETTOYAGE

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel, la PEINTURE SILICATES peut être conservé pendant 12 mois au minimum.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande. Instructions de sécurité: Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter une protection des yeux/du visage. Le produit est alcalin. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Couvrir soigneusement les zones environnantes, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau. Eliminer les résidus et les récipients vides de déchets CED: 080112.

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010

contient max. 4 g/l

Pour : Intérieur / Phase : Aqueuse



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE A L'ARGILE

Peinture à base d'argile, hautement perméable à la vapeur d'eau et réversible, à base de liants naturels. Même après un long délai, elle peut être enlevée à l'eau chaude sans recours à des produits chimiques.

PROPRIÉTÉS

Peinture murale et pour plafond à pores ouverts, facile à appliquer, idéale pour les supports en argile dans les espaces de vie comme dans les bâtiments historiques. Donne un rendu résistant au frottement, d'aspect minéral et mat noble. Les propriétés saines et biophysiques de l'argile sont préservées. Disponible en blanc, peut être teintées dans une variété de couleurs pratiquement illimitée.

COMPOSITION

Huiles végétales renouvelables et résines émulsionnées dans l'eau
Kaolins naturels (argiles de porcelaine) et fines charges de marbre blanc-mat
Pigments minéraux résistants à la lumière pour des teintes naturelles, dioxyde de titane pour un fort pouvoir couvrant
Sans solvants, à faible odeur, sans conservateurs de film

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

Pour usage intérieur
Parfaitement adapté aux supports en argile sains
Hautement diffusant et perméable à la vapeur d'eau
Palette de teintes naturelles, résistantes à la lumière
Sans farinage, recouvrable plusieurs fois en système
Antistatique, faible odeur, non inflammable

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment*

Densité 20°C : 1,35 – 1,45 kg / L
Valeur du pH 20°C : 9 – 10
Viscosité dynam. 20°C : env. 3 500 mPas
Valeur sd (H2O) : 0,03 m
Pouvoir couvrant / contraste : classe 2 NBN EN 13300
Grain: fin NBN EN 13300
Brillance à 60°C: Mat profond NBN EN ISO 2813
Classe de résistance au feu : A2 ininflammable NBN EN 13501-

1, DIN 4102
Teneur en COV (max.): <0.1 g / L
COV-Decopaint, cat. A / a * valable pour le blanc

3- Teintes

- Blanc
- Mise en teinte

MISE EN ŒUVRE

1- Exigences du support

Le support doit être propre, sec, solide, porteur, sans substances isolantes ou efflorescentes (ex. sels, rouille).
Réparer les dommages dus à l'humidité, efflorescences ou sels après diagnostic préalable.
Vérifier le séchage et la solidité de l'enduit.
Reprendre soigneusement les éclats et manques avec des matériaux de même nature et structure.
Soigner la régularité du support et de l'application sur les surfaces exigeantes.

2- Info brève sur le schéma standard

Deux couches de Peinture à l'argile (blanc ou teinté).
Supports absorbants, poudreux mais porteurs : utiliser un apprêt
Réparer les fissures et éclats à l'enduit.
Pour un apprêt bouchant : ajouter 4 kg de Quarzfüller P à 12,5 L de Peinture à l'argile et mélanger mécaniquement.

3- Supports spécifiques et préparation

Doit être sec à l'humidité ambiante, solide, porteur, sans substances traversantes.
Attention aux décolorations visibles ou à l'argile de chantier – faire un essai !
Reboucher les fissures, brosser les grains friables à sec.
Apprêt avec Protect Grund ou Tiefgrund Aqua.
Deux couches de Peinture à l'argile avec minimum 8h de séchage entre les couches.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier la compatibilité du support.
Tenir compte de la capacité d'absorption, de la structure et de la solidité.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE A L'ARGILE

Réaliser un échantillon pour les surfaces délicates.
Protéger soigneusement les zones non concernées.
Utiliser uniquement des lots identiques pour les teintes.
Bien mélanger le produit mécaniquement, ajuster avec de l'eau si nécessaire.
Séchage : min. 8 h par couche.
Assurer une bonne aération et température (min. +8°C) pour le séchage

Application

À la brosse, au rouleau ou au pistolet Airless. Appliquer les surfaces continues en une seule passe.
Application au rouleau : Appliquer en croisé généreusement, puis lisser verticalement sans recharger. Éviter les surépaisseurs et reprises.
À la brosse ovale ou minérale : Effet nuagé vivant. Travailler rapidement à deux pour les grandes surfaces.
Diluer selon l'absorption du support :
1ère couche : avec 5–10 % d'eau, tester sur échantillon.
2ème couche : après 8 h min., pure ou avec 5 % d'eau.
Airless :
Buse : 0,79 mm / 0,031». Filtrer avant application.
Appliquer uniformément en couches fines, égaliser si nécessaire.

CONSOMMATION

Sur enduit d'argile fin : 0,13 – 0,14 L/m² par couche. Vérifier sur échantillon.

NETTOYAGE

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel, la PEINTURE A L'ARGILE peut être conservé pendant 12 mois au minimum.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande. Instructions de sécurité: Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter une protection des yeux/du visage. Le produit est alcalin. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Eliminer les résidus et les récipients vides de déchets CED: 080112.

GISCODE: M-DF01

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010

contient max. 4 g/l

Pour : Intérieur / Phase : Aqueuse



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition AVRIL 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU